

• (1330)

Tous les Canadiens se souviennent des promesses faites par le gouvernement conservateur avant et pendant la campagne électorale et qui s'élevaient à 17 milliards de dollars. Dans ce déluge de promesses électorales, les Canadiens se souviennent également des paroles du ministre des Finances: «Tout ce que nous avons annoncé n'outrepasse pas le budget des dépenses que j'ai établi en février 1988. Il n'y aurait pas de frais supplémentaires.»

A peine cinq mois plus tard, le ministre découvre soudainement que ce qu'il appelle des engagements de dépenses ne se réduisent pas à zéro. Il prétend qu'ils doivent être révisés, voire oubliés tout à fait.

Le ministre soutient que les promesses du gouvernement doivent faire l'objet d'un nouvel examen parce que les taux d'intérêt, contre toute attente, ont augmenté. Mais qui fixe les taux d'intérêt au Canada, si ce n'est le gouvernement en fin de compte? Dans ce cas, il est étonnant de constater que le ministre ne savait pas que les taux d'intérêt augmentaient depuis deux ans déjà. Il ne semblait pas savoir que les promesses électorales du gouvernement coûteraient encore plus cher que prévu ou qu'il faudrait toutes les renier après la campagne électorale.

La Chambre se souvient peut-être que le ministre des Finances a fondé son premier plan budgétaire sur un taux d'intérêt de 7,8 p. 100 en 1989, alors que la Banque du Canada augmentait les taux d'intérêt avec son parfait accord. Lorsqu'il a déposé son dernier budget, les taux étaient déjà passés à 8,5 p. 100. Les taux avaient atteint 10,5 p. 100 lorsque les élections ont été déclenchées et ils sont maintenant rendus à près de 13 p. 100. Ou le ministre des Finances ne jouait pas franc jeu quand il s'est joint à ceux qui faisaient ces promesses, ou il ne sait pas compter.

Il est absurde que le ministre des Finances veuille donner l'impression que le problème du budget n'est apparu qu'après les élections. Même si lui-même l'ignorait, ses collaborateurs l'ont prévenu pendant la campagne électorale, mais le ministre a par la suite nié le rapport de son ministère.

Le ministre des Finances savait, lorsque ces promesses électorales ont été faites, qu'elles ne seraient jamais honorées. Il le savait, mais il n'a pas dit un mot. Le ministre a induit les Canadiens en erreur pendant la campagne; il s'agit ici du même ministre qui, pendant la campagne, a qualifié à plusieurs reprises le chef de l'opposition (M. Turner) de menteur.

### *Le budget—M. MacLaren*

Pendant la campagne et au cours de la dernière année, pourquoi n'avons-nous pas entendu le ministre admettre aux Canadiens qu'il y avait un problème de dette? Pourquoi, au cours de cette dernière année, le ministre a-t-il toujours peint la situation financière en rose? Pourquoi disait-il qu'il avait atteint ce record de réduction du déficit grâce à une nouvelle approche disciplinée face à la gestion du gouvernement et de ses dépenses, alors que, de toute évidence, ce n'était pas vrai? Pourquoi a-t-il livré un message avant les élections et un autre très différent immédiatement après?

Le carcan fiscal auquel le gouvernement a condamné tous les Canadiens semble avoir été une surprise pour le ministre. Il se rend soudainement compte que l'armoire est vide et que les promesses du gouvernement ne valent pas plus que ce que la plupart des Canadiens soupçonnaient lorsqu'ils les ont entendues pour la première fois.

Durant la récente campagne électorale, le *Globe and Mail*, lui, avait au moins raison lorsqu'il déclarait:

L'absence de franchise du gouvernement réservera de très mauvaises surprises politiques au public quand les gens découvriront les machinations secrètes qui entourent les finances du pays. Mais ce ne sera qu'après les élections.

Le gouvernement a décidé de faire cavalier seul et de changer le régime de la taxe de vente fédérale après avoir essuyé un revers dans ses négociations avec les provinces. La plupart des Canadiens devront payer une deuxième taxe de vente. Cette nouvelle taxe provoquera presque à coup sûr une hausse marquée du taux d'inflation et une réduction du revenu disponible des Canadiens dont les gains sont d'ailleurs sérieusement minés par le budget.

Le gouvernement a déclaré que les Canadiens les plus défavorisés ne seront pas touchés par le budget, pourtant la taxe à la consommation est la plus régressive de toutes les taxes. Mais il y a pire, le gouvernement a changé le sens de l'expression «sans incidence sur les revenus», expression qu'il aime beaucoup, en accroissant les recettes générées par la taxe de vente avant de mettre en vigueur sa nouvelle taxe de vente sur les biens et services.

Le gouvernement a déclaré à maintes reprises que les taux d'intérêt sont élevés parce qu'il le faut pour nous protéger de l'inflation. Le gouvernement prévoit maintenant imposer une nouvelle taxe sur presque toutes les dépenses faites au Canada. Le ministre lui-même a admis que l'entrée en vigueur de la taxe de vente sur les biens et services fera faire un bond de 3 p. 100 au taux d'inflation. A moins que le gouvernement ne prenne la mesure sensée et abandonne sa politique monétaire actuelle, les taux d'intérêt continueront leur ascension.

Les propriétaires de petites entreprises ont raison de s'inquiéter. Déjà écrasés par l'augmentation de leurs frais en raison des taux d'intérêt élevés, ils sont mainte-